



## ATTESTATION DE RÉMUNÉRATION DES AUTEURS DANS LE CADRE D'UNE MANIFESTATION LITTÉRAIRE ORGANISÉE EN 2023

Je soussigné (**prénom et nom**), représentant légal de (**nature juridique de la structure et nom de la structure**) dont le siège est (**adresse**), atteste que l'ensemble des auteurs (écrivains, illustrateurs, traducteurs...) invités dans le cadre de la manifestation (**nom de la manifestation**) seront rémunérés pour chacune de leurs interventions, sans qu'ils aient à en faire la demande, dans le strict respect de la grille de rémunération minimum ci-dessous et qu'il ne sera demandé aucune participation financière à quelque titre que ce soit aux auteurs invités.

GRILLE DE TARIFS APPLICABLES AUX MANIFESTATIONS SE DEROULANT EN 2023		BRUT
<b>TARIF <u>MINIMUM</u> POUR L'AUTEUR</b>		
<b>DEMI-JOURNÉE D'INTERVENTION</b>	2 INTERVENTIONS MAXIMUM DANS LA MÊME DEMI-JOURNÉE (UNE DEMI-JOURNÉE S'ENTEND COMME LA MATINÉE, L'APRÈS-MIDI OU LA SOIRÉE)	286,76 €
<b>JOURNÉE D'INTERVENTION</b>	3 INTERVENTIONS MAXIMUM DANS LA MÊME JOURNÉE	475,33 €
<b>PLATEAU</b>	TARIF APPLICABLE À PARTIR DE 3 AUTEURS INVITÉS À UN PLATEAU OU À UNE TABLE-RONDE, SINON TARIF DEMI-JOURNÉE (SI 1 OU 2 AUTEURS INVITÉS)	179,06 €
<b>LECTURE PERFORMANCE</b>		477,50 €

Les montants sont exprimés hors contribution diffuseur à reverser à [artistes-auteurs.urssaf.fr](mailto:artistes-auteurs.urssaf.fr)

Fait à (Ville) le

Signature du représentant légal

